



Objet : Procès-verbal de la 2^{ème} réunion du Conseil d'administration 2012-2013

Présenté aux : Membres de l'Association des étudiants en droit (AED)

Par : Annie Kirouac

Date : 18 et 24 septembre 2012

Lieu : A-2405 (Local en face de l'AED)

1. Constatation du quorum

Administrateurs présents:

- Bin Xia Zhang
- Camille Aubin
- Mathieu Harnois-Blouin
- Jeremy Van Doorn
- Vanessa Lapointe
- Johanna Mortreux
- Nicolas-Karl Perreault
- Martin Gariépy
- Sédrik Valiquette
- Camille Hartley
- David Collante

Exécutants présents:

- Thomas Charest-Girard
- Isabelle Nazon
- Annie Kirouac

2. Ouverture de la réunion

La réunion ouvre officiellement à 11h34.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 août 2012

Martin propose l'adoption du procès-verbal du 19 août 2012. Camille Aubin appuie la proposition. Le procès-verbal est donc adopté à l'unanimité.



4. Présentation des administrateurs

Jérémy Van Doorn: RepAC
Vanessa Lapointe: RepAC
Johanna Mortreux: RepAC
Camille Hartley: RepAC
Bin Xia Zhang: Représentant de 2e année
Camille Aubin: Représentante de 2e année
Mathieu Harnois-Blouin: Représentant de 2e année
Nicolas-Karl Perrault: Représentant de 3e année
Martin Gariépy: Représentant de 3e année
Sédrik Valiquette: Représentant de 3e année
David Collante: Représentant du conseil de famille

5. Présentation des exécutants

Isabelle Nazon: Trésorière
Thomas Charest-Girard: Président
Annie Kirouac: VP aux affaires administratives

6. Rôle et devoirs du Conseil d'administration

Le C.A. est responsable de la gestion de la société qui est l'AED. Le C.A. à la Faculté de droit délègue à l'exécutif la planification stratégique, la vision de l'AED, l'établissement des états financiers. Le rôle du C.A. consiste premièrement au rôle de surveillance afin que l'exécutif représente et réponde aux besoins de ses membres. Dans le mandat des administrateurs, ils doivent représenter le mieux possible les membres de l'association étudiante. Joey invite les administrateurs à lire la section sur le C.A. dans les RG. Il faut que les administrateurs se mettent dans la peau des exécutants afin de savoir s'ils prennent des décisions raisonnables. Il ne faut pas qu'il y ait des tensions dans le C.A., il faut éviter les conflits d'intérêt. Il peut y avoir des obstacles, mais en premier lieu, il faut prévenir. Il faut respecter les huis clos et si le huis clos semble incohérent, il faut faire un communiqué et en parler à Joey.

6.1 L'importance du huis clos

Les administrateurs ont une obligation de loyauté et de diligence dans les décisions qu'ils prennent. Ça fait découler deux règles: il ne faut jamais se mettre en conflit d'intérêt. Si un administrateur siège également sur un comité, il faudra que certaines personnes s'abstiennent. Ça amène également l'absence de bénéfices, les administrateurs ne doivent pas faire d'entourloupettes à l'association étudiante.

6.2 Pouvoir de surveillance (1 administrateur pour 1 exécutant)

VP aux communications: Alexandre Morin. Il communique avec les étudiants principalement et ça passe par la gestion du Site Internet, l'envoi du Lien, les messages dans le Pigeon Dissident. C'est une bonne base d'être habile en informatique si un administrateur veut surveiller Alexandre Morin. Il a fait beaucoup de promesses électorales tel que le système de consultation en ligne. Il faut s'assurer que les dossiers soient réalisés.

VP aux affaires externes: Gabriel Boisvert. Il nous représente à l'intérieur des murs de la Faculté ou à l'extérieur, notamment auprès de la FAÉCUM. Il s'agit de l'association



de l'Université de Montréal. Ce sont des alliés précieux, qui nous aident beaucoup dans l'organisation par exemple, ils nous aident avec la Sûreté au niveau des initiations. L'externe fait donc le pont entre la FAÉCUM et l'AED. Il siège sur le Conseil Central de la FAÉCUM. Il tâte également le pouls des étudiants vis-à-vis plusieurs enjeux notamment en politique, par exemple le PQ a annoncé un sommet sur l'éducation alors un des gros mandats de Gabriel est de créer un comité *ad hoc* pour faire des propositions adéquates vis-à-vis le projet du PQ afin que les étudiants adoptent une position claire lors de l'assemblée spéciale qui aura lieu au mois de Novembre.

VP développement de carrière: Roxanne Martel. Elle est en contact avec le Centre de développement professionnel, dont la coordonnatrice est Aminata Bal. Aminata est une conseillère d'orientation spécifique dans le domaine juridique. Quant à Roxanne, elle travaille en partenariat avec Aminata afin que les conférences rejoignent les intérêts de tous les étudiants. Elle s'assure donc que le CDP offre le meilleur service possible afin qu'il réponde aux besoins de nos étudiants. Roxanne s'occupe également de la course aux stages, il s'agit d'un trois semaines d'entrevue. C'est un processus auquel Roxanne participe en offrant des conférences, des simulations d'entrevue, un service de mentors, etc.

VP aux relations professionnelles: Charles Péladeau. Son rôle est assez simple à expliquer. Il s'agit des relations entre l'AED et les partenaires financiers. Charles nous représente auprès de la Chambre des notaires, du Barreau, des petits, moyens et gros cabinets. Celui qui va le surveiller n'aura pas beaucoup à faire puisque le guide des commandites a déjà été envoyé durant l'été. Il s'agit d'un guide où toutes les possibilités de commandites au sein de la Faculté sont inscrites et les cabinets souscrivent aux commandites désirées. La politique est celle du premier arrivé, premier servi. Si des commandites intéressantes n'ont pas été prises, Charles s'assurera de faire un suivi. Pendant l'année, Charles fait un suivi des événements, par exemple la caravane à tacos, les 4@7, l'Oktoberfest, afin que les événements se passent bien sans quoi nous pouvons perdre des partenaires. Charles entreprendra un grand processus de négociation avec notre partenaire financier, la Banque Scotia, puisque le contrat se termine au mois de mars. Il y aura également un guide des commandites pour le Party de Noël qui sera complété sous peu.

VP aux affaires académiques: Mathilde Noël. Elle représente les étudiants auprès du décanat afin de s'assurer que les cours soient de qualité. Elle gère également les plaintes déposées contre les professeurs, elle s'assure que les intérêts des étudiants soient le mieux représentés possible auprès du décanat. Elle représente également les étudiants auprès du comité plagiat par exemple afin que l'étudiant ait la sanction la plus juste possible. Pour les RepAC, au niveau des plaintes, il faut se référer à l'AED, à Mathilde spécifiquement. Nous monterons le dossier ensemble, il ne faut pas agir directement avec le professeur. Les RepAC sont les personnes ressources pour les commentaires et plaintes des étudiants. Mathilde touche également à la divulgation des moyennes, la révision de notes, etc. Elle s'occupe de l'équipe mentorat, le rôle des mentors étant d'aider les étudiants notamment les étudiants de première année.



VP aux affaires administratives:

Annie Kirouac. Le rôle de la VP aux affaires administratives consiste à la rédaction des procès-verbaux dans chacune des instances de l'AED, soit le Conseil exécutif, le conseil d'administration, le conseil de famille et les Assemblées générales. Les principaux mandats de la VP aux affaires administratives sont les suivants: la réalisation du bottin étudiant, l'élection des premières années, les élections pour les comités, le C.A. et l'AED, l'organisation matérielle de l'AED, etc. Elle est aussi la gardienne des règlements généraux, c'est elle qui fait les propositions de modifications vis-à-vis ces règlements. Elle s'occupera également de la formation des administrateurs, en collaboration avec Joey Hanna, président du CA.

Trésorière: Isabelle Nazon. La trésorière fait le budget durant l'été et durant l'année, elle fait la compilation, elle fait la gestion des entrées/sorties d'argent. À la fin de l'année, elle fait les états financiers en collaboration avec le comptable. Elle est la gardienne de l'argent. Elle veille à ce que les dépenses soient raisonnables et établit les finances des comités. L'AED fait leur budget, le C.A. l'entérine et le réel pouvoir du C.A. est de décider des dépenses de 500\$ et plus qui n'a pas été budgétée. Il a un droit de regard à ce niveau. En assemblée générale d'hiver, il a été voté suite à l'incident du vol qu'à chaque montant de 100\$ non budgété lors d'événements déficitaires, de dépenses imprévues, de vol ou de fraude, il faut que l'AED fasse un communiqué aux étudiants et entreprenne une AG spéciale. Il faudra revoir au prochain C.A. cet article puisqu'il est lourd.

VP à la vie étudiante: Vincent-Olivier Perreault. Il s'occupe de la gestion des comités, des initiations du Carnaval, des partys et de la vie facultaire au jour le jour. Pendant l'été, il s'occupe de communiquer avec les comités puisque les exécutifs entrent en poste le 1er juin tel que les exécutants. Il organise les initiations, il fait des rencontres, réservent des autobus, trouvent les bars, rédige le guide des initiations, trouve le thème, etc. Le VP vie étudiante doit être présent dans tous les événements afin que tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement soit présent. Il fait les demandes de permis d'alcool notamment. Au mois de janvier, il y a le gros dossier du Carnaval, il s'agit d'une revanche des initiations.

Présidence: Thomas Charest-Girard. Le rôle du président est de s'assurer que les dossiers des exécutants soient menés à terme et que tout va bien au niveau de la cohésion d'équipe. Il s'occupe des relations avec le décanat sauf pour le volet académique. Nous collaborons beaucoup avec le décanat puisqu'il organise certains événements avec nous, ils nous aident dans plusieurs dossiers.

Voici l'organigramme de la faculté:

- Doyen: Guy Lefebvre
- Vice-doyen aux affaires académiques: Élise Charpentier (Mathilde, la VP aux affaires académiques, travaille avec elle)
- Vice-doyen à la vie facultaire et aux affaires externes: Benoît Moore (il s'occupe des relations entre les étudiants et le décanat, soit de la communication du décanat vis-à-vis les étudiants, par exemple les cocktails de bienvenue pour chacune des sections de première année est un nouveau projet). Ce nouveau poste permet une meilleure collégialité et un meilleur sentiment d'appartenance.

Chaque administrateur surveillera un exécutant. Chaque vice-président nécessite la surveillance d'un administrateur. Seul les postes de trésorier et de présidence auront deux administrateurs qui les surveilleront.



La surveillance des exécutants se répartie de la façon suivante:

- Jérémy Van Doorn surveillera le VP aux communications, Alexandre Morin.
- Bin Xia Zhang surveillera le VP aux affaires externes, Gabriel Boisvert.
- Martin Gariépy surveillera la VP au développement de carrière, Roxanne Martel.
- Camille Aubin et Johanna Mortreux surveilleront la trésorière, Isabelle Nazon. Pour le vérificateur général des finances, ce sera Camille Aubin.
- Camille Hartley et Nicolas-Karl Perreault surveilleront le président, Thomas Charest-Girard.
- Mathieu Harnois-Blouin surveillera le VP aux relations professionnelles, Charles Péladeau.
- Sédrik Valiquette surveillera le VP à la vie étudiante, Vincent-Olivier Perreault.
- David Collante surveillera la VP aux affaires académiques, Mathilde Noël.
- Vanessa Lapointe surveillera la VP aux affaires administratives, Annie Kirouac.

7. PDA d'été

Les PDA consiste en des plans d'action. Pour les exécutants, c'est un document afin de s'assurer qu'ils font un bon travail et pour éviter les erreurs qui ont été produites par les années passées. De plus, ça permet aux exécutants de se fixer des projets et des échéances. Il faut se fixer des dates. Il faut subdiviser chaque dossier, ça facilite l'avancement des mandats.

Pour le président, ça permet de faire un bon suivi sur le travail des exécutants. Le président reçoit un premier PDA non officiel qui lui permet de savoir ce que les exécutants se fixent et voir si c'est réalisable. Il y a ensuite un PDA officiel afin que celui-ci démontre ce que les exécutants ont réalisé durant les sessions d'été, d'automne et d'hiver. Ceux-ci sont présentés aux administrateurs et sont fournis aux successeurs.

8. Suivis

Concernant les initiations, le budget est clos. Les exécutants ont réussi à rentrer dans le budget, car les commandites de Stikeman ont augmenté. Comme le Pub FAÉCUM était fermé, ça a permis aux exécutants de vendre plus de bières et de vendre de la nourriture. Nous n'avons pas eu de débordements.

Au niveau du tournoi de golf, il reste un *foursome* à vendre et trois places à vendre auprès du cabinet Osler et de HK Strategies. Au niveau budgétaire, on s'attend à un déficit de 1 000\$, car nous avons eu moins de commandites auxquelles les exécutants s'attendaient. C'est bien pour une première édition. Les exécutants ont pensé à un projet à long terme qui consisterait à organiser un tournoi-bénéfices afin de pouvoir financer l'octroi de bourses. Le décanat est intéressé à collaborer avec l'AED dans le développement de ce projet. Concernant la commandite de la Banque Scotia,

nous avons obtenu une commandite de 1 000\$ au lieu de 3 000\$, ce qui explique d'ailleurs le déficit.



Concernant l'avocat pour la formation des administrateurs, Thomas aura des nouvelles cette semaine et d'ici deux ou trois semaines, il devrait y avoir une formation. Le ou la RepAC de la Section B sera donc en mesure de la recevoir également.

9. Renouvellement du mandat du comptable

En Assemblée générale, nous renouvelons le mandat du comptable afin qu'il vérifie nos états financiers. Dans nos PV, nous n'avons pas de renouvellement de mandat du comptable pour les années 2011-2012 et 2012-2013.

Martin Gariépy propose le renouvellement des mandats du comptable pour les années 2011-2012 et 2012-2013. Mathieu Harnois-Blouin appuie la proposition.

10. Varia

Mathieu Harnois-Blouin propose que le point varia soit inséré avant le budget. Sédrik Valiquette appuie la proposition. Le point varia a donc été changé d'ordre.

Mathieu Harnois-Blouin demande en quoi consiste la clause interdisant aux comités d'aller en voyage. Cette clause a été abordé rapidement dans les procès-verbaux.

Il y a deux ans, le comité SimONU est allé à Singapour. Il y avait eu une entente avec l'AED étant donné que le comité avait amassé un énorme montant d'argent alors les étudiants n'ont quasiment rien payés. Isabelle Nazon mentionne que l'AED leur a alloué un budget et si le montant amassé est au-delà de ce qui était prévu, il faut dorénavant égaliser les montants afin qu'un retour d'argent soit fait à l'AED. L'AED désire s'assurer que les étudiants qui partent en voyage participent financièrement, nous y allons donc avec la formule moitié-moitié. L'étudiant paie la moitié des frais et l'AED, l'autre moitié.

Camille Aubin mettra la politique du budget des comités sur DropBox, les administrateurs pourront donc consulter la clause en ce qui a trait aux voyages.

Joey Hanna demande aux administrateurs de rencontrer au moins une fois par mois l'exécutant qu'il surveille. De cette façon, ça assure une meilleure proximité entre l'AED et le C.A., et ça permet au C.A. d'être plus efficace et plus préparé.

Il est mentionné que tous les administrateurs doivent être présents à l'AG du 26 septembre prochain.

11. États financiers

Roxanne Chaudier, présidente de l'AED 2011-2012, attire l'attention des administrateurs sur la partie produit et la partie charge dans les états financiers. L'AED a terminé l'année avec un excédent de 22 000\$. Deux événements majeurs ont causé problème l'an passé: le party de Noël et le vol de l'AED. Le trésorier avait gardé un gros

montant d'argent comptant dans le coffre-fort de l'AED. Il manquait environ 14 000\$. L'AED a coupé énormément dans leurs dépenses, il y a eu 2 000\$ de moins de dépenses. L'AED a réalisé un montant de 315 000\$, ce qui n'avait pas été prévu et ce qui a permis de créer un coussin budgétaire.



Au 31 mai 2012, il y avait plusieurs comptes à recevoir, notamment des montants de Boréale puisqu'ils ont des redevances envers l'AED en ce qui concerne les caisses de bières et des montants de la Banque Scotia. Concernant les comptes payables, l'AED devait payer un montant au CDP et à la FIEFDUM puisqu'une partie de la cotisation étudiante leur revient. L'ancienne AED a payé ce montant pour l'hiver 2011 et l'automne 2011. La nouvelle AED devra payer le montant pour l'hiver 2012 et l'automne 2012.

Concernant les comités, c'est demeuré sensiblement pareil, mis à part pour le Comité Law Games qui allait à Vancouver pour la compétition interfacultaire et le Comité SimONU qui allait à New York.

Le montant reçu pour les commandites est similaire à l'année 2010-2011. Le montant reçu pour les cotisations étudiantes a réduit un peu (environ 2 000\$), car ça fluctue selon le nombre d'étudiants admis à chaque année.

Concernant les activités, le party de Noël a été beaucoup plus bénéfique que l'année 2010-2011. Le party pré-carnaval et d'autres activités ont été ajoutées, il y a donc eu plus de vente de billets et d'alcool. L'année 2011 n'a pas mis de montant dans les Initiations et le Carnaval.

Pour la concession du Café acquis, il s'agit du loyer que paie le Café acquis à l'AED puisque l'AED en est le propriétaire (4 000\$).

Du côté des charges, les comités n'ont pas utilisé tout l'argent que l'AED leur avait alloué à la fin de l'année et ils ont réalisé de l'argent par eux-mêmes avec des activités. Il y a deux ans, les comités pouvaient se payer des soupers, des chandails, etc. avec leur surplus budgétaire, mais l'an passé, il a été décidé que l'argent en plus retournait à l'AED.

Quant au poste budgétaire *Événements et activités*, le montant a augmenté d'environ 12 000\$ puisque le party de Noël a coûté 53 000\$.

Quant aux contributions, une rencontre avec le Doyen a été faite l'an passé, car l'AED ne pensait pas être capable de payer les frais à la FIEDUM et le CDP en raison du vol de l'AED. Le CDP, ayant réalisé un surplus budgétaire, a décidé de laisser cet argent aux étudiants en ce qui attrayait aux cotisations, permettant donc à l'AED de conserver la partie des cotisations étudiantes qui est habituellement versée au CDP.

Les assurances ont augmenté de 400\$ en raison de l'assurance-responsabilité pour le Party de Noël.

Un débalancement de 11 000\$ a été constaté à la fin de l'année. Roxanne Chaudier ne sait pas trop pourquoi l'ancien trésorier a débalancé d'un montant de 11

000\$. La meilleure thèse est celle de l'erreur administrative, car le fichier Excel était très désordonné.



Joey Hanna précise que les états financiers sont bouclés et que les administrateurs ne peuvent rien y faire mis à part poser des questions pour préciser. Nous avons une image à reconstruire au niveau du budget. Nous souhaitons avoir un fonds de roulement afin de conserver un coussin budgétaire.

Nicolas-Karl Perreault propose l'adoption des états financiers 2011-2012. Bin Xia Zhang appuie la proposition. Les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

12. Budget

Isabelle Nazon, trésorière de l'AED, présente le budget pour l'année 2012-2013. Le fichier Excel est présenté. L'onglet budget global est lié à tous les autres onglets qui suivent. Nous sommes dans le document *trésorerie*.

Concernant les commandites des cabinets d'avocats, le budget semble plus bas, car les commandites associées aux catégories spécifiques sont attribuées dans d'autres postes budgétaires. Pour les commandites autres, il y a le mentorat, la télévision dans le café acquis et la COOP, les exécutants ne pensent pas en avoir d'autres.

Concernant la bière des 4@7, le revenu prévu est sensiblement le même que l'année dernière. Le suivi de la bière s'établit plus difficilement donc pour être certain d'entrer dans notre budget, Isabelle a fixé le même montant que l'an passé.

Jeremy Van Doorn demande pourquoi il y a séparation des postes budgétaires 4@7 *bière* et *bière*. Au niveau de la bière, nous l'avons séparé en deux onglets, soit la bière durant les 4@7 et la bière en général. Il y a une grosse augmentation puisque ça inclut les revenus réalisés sur la vente de bières et les redevances que Boréale nous fournit sur les caisses de bières (13 000\$ pour l'année 2012-2013 comparativement à 6 500\$ pour l'année 2011-2012).

Concernant les gratuités pour la bière, nous devons payer les taxes et consignes.

Dans les dépenses, le poste budgétaire *subventions AED* consiste au budget des comités. Un montant de 27 000\$ a été budgété cette année contrairement à 25 000\$ l'an dernier. Cette augmentation s'explique en raison du comité Pro Bono, du FEDJA, ainsi que du comité Avocats Canadiens à l'étranger.

La Direction des Immeubles a décidé de resserrer les critères cette année, car ils avaient des problèmes avec la RACJ, ce qui explique les frais supplémentaires pour les droits à payer (permis d'alcool notamment). Nous devons aller chercher nos permis d'alcool de façon progressive et nous ne pouvons faire les demandes en bloc.

Nous voulons faire un fonds de sûretés au cas où il y aurait des imprévus, cet argent ira dans un compte à intérêts. Dans la catégorie fonds et bourse, 5 000\$ a été budgété en terme de bourse (nous regarderons les critères d'attribution des bourses) et un autre 2 000\$ pour les initiatives étudiantes. Le Décanat était intéressé à ce qu'il y ait



des partenariats entre l'AED et le décanat pour l'octroi des bourses. Il s'agira majoritairement de bourses d'accessibilité aux études. Concernant les initiatives, ça peut englober diverses initiatives entreprises par n'importe quel étudiant en autant qu'elle soit réalisée dans l'intérêt de la vie facultaire et qu'elle ait été acceptée préalablement par l'AED.

Au niveau de l'abonnement, nous souhaitons renouveler l'abonnement avec La Presse.

Quant au Site Web, un montant de 2 000\$ a été budgété pour l'aménagement du site Web et le système de consultation en ligne. La facture avait été envoyée lors du premier C.A. Ce système permettra à l'AED d'avoir la position des étudiants en temps réel sur des opinions notamment politiques.

Le poste budgétaire *courrieller* concerne le lien de l'AED.

Les vêtements qui ont été budgétés consistent aux vêtements de l'AED et les T-shirts mentorat.

Pour la location d'équipement, il s'agit essentiellement de la location de panneaux bleus pour les services des traiteurs lors des 4@7 professionnels.

Le poste budgétaire *télécommunication* (50\$) consiste notamment aux frais de téléphone que peut assumer un exécutant avec son téléphone personnel. Par exemple, lorsque Charles Péladeau, VP aux relations personnelles, reçoit les réponses de cabinets quant au guide des commandites, il les reçoit majoritairement par téléphone et les minutes de jour ne sont pas gratuites. L'AED en assume donc les frais.

Pour la réparation et l'entretien de l'équipement, nous avons budgété un montant de 500\$ de plus que l'an dernier (3 500\$ en 2012-2013 comparativement à 3 000\$ en 2011-2012). Il vaut mieux prendre plus de précautions en cas de débordements dans certains événements.

Au niveau des frais de transport, ils serviront à transporter par exemple Gabriel Boisvert, VP aux affaires externes, au sommet sur l'éducation du Parti Québécois, cet événement ayant lieu à Québec (200\$).

Pour les autres services professionnels, il s'agit essentiellement des photos des exécutants (affiche de permanences) et les capsules (450\$).

Pour le poste budgétaire *cadeaux et remerciements*, il s'agit d'un montant de 200\$ prévu pour acheter des cadeaux de remerciements afin de remercier certains de nos conférenciers par exemple. L'an passé, l'ambassadrice était venue à la Faculté pour donner une conférence et le cadeau qui lui avait été donné était de basse qualité. Afin de conserver de telles opportunités, il est préférable d'investir un peu plus dans ce poste budgétaire afin de pouvoir remercier adéquatement nos invités.



Quant à la valorisation de la vie étudiante, le budget est de 4 100\$. Ce montant sera consacré majoritairement aux élections des comités et des exécutants de l'AED au mois de mars prochain. Le reste du montant sera utilisé pour des événements de la vie facultaire tel que le dîner avec les RepSO et les RepAC pour les intégrer et les connaître davantage.

Quant à la FIEFDUM et au CDP, il y a une part des cotisations que l'AED doit leur redonner à chaque session. Les montants des sessions hiver 2012 et automne 2012 sont donc comptabilisés au budget des dépenses.

Un montant de 50\$ est prévu pour les dépenses des exécutants de l'AED alors qu'un montant de 101\$ est prévu pour 3 des 9 exécutants puisqu'ils doivent faire la formation Action Service sur le site ÉducAlcool. Il s'agit d'une obligation.

Sédrik Valiquette propose de budgéter 68 000\$ et non, 60 000\$ pour les montants des cotisations et non, 60 000\$ puisque selon les années précédentes, les états financiers démontrent qu'un montant de 68 000\$ était atteint. Martin Gariépy appuie la proposition. Le budget sera modifié à ce niveau.

Pour l'envoi d'été et la soirée d'accueil, nous avons fait une perte de 1626\$, ce qui est normal pour un tel événement.

Pour le tournoi de golf, la commandite de la Banque Scotia est passée de 3 000\$ à 1 000\$, ce qui explique le déficit de 1 000\$.

En ce qui a trait à l'événementiel de l'AED, nous prévoyons faire une perte de 1 000\$ pour le Tournoi de golf, une perte de 550\$ pour le Party de Noël et une perte de 240\$ pour le Carnaval. Quant aux Initiations, nous avons réalisé un profit de 1 700\$ comparativement à une perte de 650\$ en 2011-2012.

Au niveau du bottin étudiant, ce dernier est rentable puisque nous avons un grand revenu de commandites.

Quant au budget des comités, le budget pour le souper de droit pénal a été réduit puisque le comité demandait à ce que l'on paie le 2/3 du souper. Nous avons choisis en Conseil exécutif de payer 50% du souper, car c'était plus équitable.

Pour le comité Environnement, nous trouvions intéressant de contribuer davantage aux initiatives écologiques proposées par le comité.

Pour le poste budgétaire *cadeaux et remerciements*, il s'agit d'un montant de 200\$ prévu pour acheter des cadeaux de remerciements afin de remercier certains de nos conférenciers par exemple. L'an passé, l'ambassadrice était venue à la Faculté pour donner une conférence et le cadeau qui lui avait été donné était de basse qualité. Afin

de conserver de telles opportunités, il est préférable d'investir un peu plus dans ce poste budgétaire afin de pouvoir remercier adéquatement nos invités.



Bin Xia Zhang propose l'adoption du budget pour l'année 2012-2013. Nicolas-Karl Perreault appuie la proposition.

13. Prochain Conseil d'administration

Il aura lieu mardi le 9 octobre prochain à compter de 11h30. Le local reste à confirmer.

14. Fermeture

Camille Aubin propose la fermeture du Conseil d'administration.
Martin Gariépy appuie la proposition.
Fermeture à 12h56.